



Extrait du registre des délibérations

## Conseil Municipal, le lundi 27 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-septième jour du mois d'Avril, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le mardi 21 avril 2026, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la Salle du Conseil Municipal sise en l'Hôtel de Ville au 8 Avenue Claude Bernard, 59211 SANTES, sous la présidence de Monsieur Hiazid BELABBES, Maire en exercice, dument habilité par une délibération en date du 20 mars 2026.

Conseillers en exercice : 29

**PRESENTS :**

M. BELABBES Hiazid, M. BENAMEUR Adam, Mme NOWAK Hèlène, M. GRESS Geoffrey, Mme BOGAERT Céline, M. DELEVOYE Christophe, Mme BOUSSEMART Guylaine, M. DRUON Francis, Mme DESSEIN Martine, M. BRAME Philippe, Mme WAQUET Nadège, DELCROIX Sylviane M. BRUERE Jérôme, Mme RUYSSSEN Sylvie, Mme LEFEBVRE Christelle, M. DUVERT Jérôme, Mme AMADON, Virginie, Mme DOLLET Pauline, M. RUDENT Sylvain, WALLRICH Delphine, COCHE Pierre-Yves, Mme LEGRAND Auréline, M. PAGIES Gailord, M. COFFINIER Nicolas, Mme KEIRSGIETER Annie, M. GAILLOT Francis, Mme LECLERCQ Odile, M. RUCAR Nicolas.

**ABSENTS EXCUSES : 1**

M. Philippe KASPRZYK (pouvoir à M. Hiazid BELABBES).

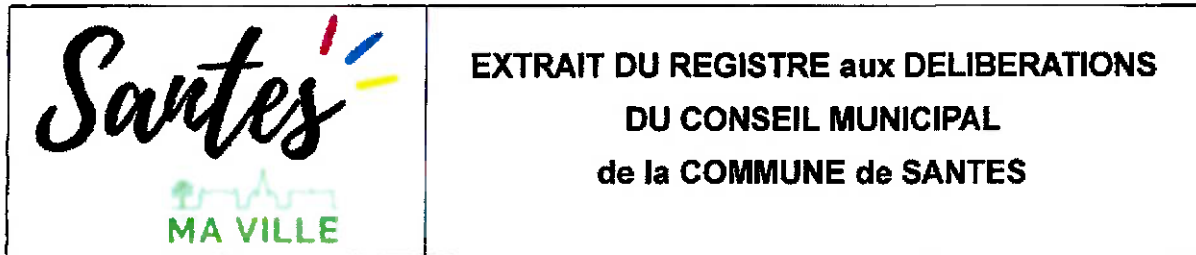
**ABSENTS : 0**

**ASSISTAIENT A LA SEANCE : 28**

Secrétaire de séance : M. BENAMEUR Adam

N° interne de l'acte : 2026-04-27 N°01

N° de feuillet : 2



## APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 – BUDGET PRINCIPAL

Monsieur Adam BENAMEUR 1<sup>ER</sup> Adjoint au Maire délégué aux finances et aux ressources humaines rappelle que le Compte Financier Unique est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion.

Il explique que le vote du CFU constitue l'arrêté des comptes au sens de l'article L. 1612-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment l'article L 2222- 3 ;

Vu le Compte Financier Unique 2025 du budget principal ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Vu l'approbation de la commission Finances, en date du 18 avril 2026 ;

<b>RÉSULTATS COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 - BUDGET PRINCIPAL</b>			
	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>TOTAL</b>
DÉPENSES RÉALISÉES	2 346 774.02 €	5 073 135.40 €	7 419 909.42 €
RECETTES RÉALISÉES	1 184 945.78 €	5 507 572.52 €	6 692 518.30 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-1 161 828.24 €	434 437.12 €	- 727 391.12 €
RÉSULTAT 2024 REPORTÉ	2 633 784.65 €	112 000.41 €	2 745 785.06 €
<b>RÉSULTAT CUMULE 2025</b>	<b>1 471 956.41 €</b>	<b>546 437.53 €</b>	<b>2 018 393.94 €</b>

<b>RESTES À RÉALISER 2025</b>			
	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>TOTAL</b>
DÉPENSES	184 150.21 €	0,00 €	€
RECETTES	€	0,00 €	€
<b>SOLDE</b>	<b>184 150.21 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>184 150.21 €</b>

<b>RÉSULTATS AVEC RESTES À RÉALISER 2024</b>			
		<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>TOTAL</b>
<b>RÉSULTATS 2025 AVEC RAR 2025</b>	<b>1 287 806.20 €</b>	<b>546 437.53 €</b>	<b>1 834 243.73 €</b>

A l'issue de cette présentation et hors présence de Monsieur le Maire, le conseil municipal est placé sous la présidence de Monsieur Adam BENAMEUR.

Entendu cet exposé, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**APPROUVE** le compte financier unique de l'année 2025

Résultat du vote : Adopté à la majorité

Pour : 23 voix

M. BENAMEUR Adam, Mme NOWAK Hélène, M. GRESS Geoffrey, Mme BOGAERT Céline, M. DELEVOYE Christophe, Mme BOUSSEMART Guylaine, M. DRUON Francis, Mme DESSEIN Martine, M. BRAME Philippe, Mme WAQUET Nadège, DELCROIX Sylviane M. BRUERE Jérôme, Mme RUYSSSEN Sylvie, Mme LEFEBVRE Christelle, M. DUVERT Jérôme, Mme AMADON, Virginie, Mme DOLLET Pauline, M. RUDENT Sylvain, WALLRICH Delphine, COCHE Pierre-Yves, Mme LEGRAND Auréline, M. PAGIES Gailord, M. COFFINIER Nicolas.

Contre : 0 voix

Abstentions : 4 voix

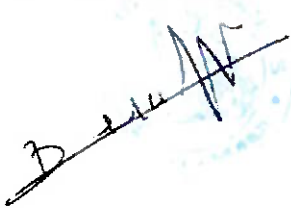
Mme KEIRSGIETER Annie, M. GAILLOT Francis, Mme LECLERCQ Odile, M. RUCAR Nicolas.

Ne participent pas au vote : 2 voix

M. BELABBES Hiazed (pouvoir de M. KASPRZYK Philippe), M. KASPRZYK Philippe

Ainsi délibéré les jours, mois et an que  
dessus et le présent extrait certifié  
conforme au registre

Le Secrétaire de séance,  
M. BENAMEUR Adam



Le Maire,  
M. BELABBES Hiazed



